

**SCP F MASCRET
S FORNELLI
H-P VERSINI**

Commissaires de Justice Associés
M. MICHAUT
Commissaire de Justice salariée
71, Boulevard Oddo Angle rue Villa
Oddo
CS 20077
13344 MARSEILLE cedex 15
Tél : 04.96.11.13.13
etude@hdjpaca.com
FR76 1130 6000 3048 1040 7551
013

**ACTE DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

PREMIERE EXPEDITION

17

Coût

Nature	Montant
Emolument Art. R 444-3	221.36
Majoration	446.40
SCT Art. 444-48	9.40
Total H.T.	677.16
T.V.A à 20 %	135.43
Total TTC	812.59

Les articles se réfèrent au Code de
Commerce
Tarif calculé sur la somme de 3000 €
SCT : Frais de Déplacement
DEP : Droit d'Engagement des
Poursuites

Acte non soumis à la taxe



**PROCES VERBAL DESCRIPTIF PORTANT SUR L'IMMEUBLE DE
DEPENDANT DE LA SUCCESSION DE DOMINIQUE BONO ET
JEANNINE JOUVE.**

**LE MERCREDI VINGT-QUATRE SEPTEMBRE
DEUX MILLE VINGT-CINQ**

Nous, Société Civile et Professionnelle Franck MASCRET - Stéphane FORNELLI - Henri-Pierre VERSINI, S.C.P. Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice, Commissaires de Justice Associés et Me Marion MICHAUT, Commissaire de Justice salariée anciennement Huissiers de Justice, 71 Boulevard Oddo, angle Rue Villa Oddo à MARSEILLE (13015), l'un d'eux soussigné,

A LA DEMANDE DE :

- 1°) Madame BONO Geneviève Anne-Marie, Epouse FONVIELLE, née le 16/02/1947 à MARSEILLE, domiciliée 64 Traverse de la Martine 13011 MARSEILLE
- 2°) Madame CARRATO Amandine Elisabeth France, Epouse DITTUS, née le 17/03/1984 à MARSEILLE, domiciliée 14 Rue du Docteur Carrez 69440 MORNANT
- 3°) Madame CARRATO Charlotte Geneviève Sergia, Epouse SUBIRANA, née le 05/07/1986 à CHATENAY-MALABRY, domiciliée 6 Rue du Vallon 34160 RESTINCLIERES
- 4°) Monsieur CARRATO Clément Pascal Bertrand, né le 25/11/1989 à BOURGOIN-JALLIEU, domicilié 58 Rue Himmerich 67000 STRASBOURG
- 5°) Madame BONO Elisabeth Marie Danièle, Epouse VALET, née le 05/06/1957 à MARSEILLE, domiciliée 1 Rue Carrou Ouerno Magenta 98800 NOUMEA
- 6°) Madame BONO Marie-Dominique Françoise, Epouse CARRATO, née le 05/11/1961, domiciliée 60 Impasse de la Chaize 69440 CHAUSSAN
- 7°) Monsieur FONVIELLE Cyprien Pierre Dominique, domicilié 18 Rue Louis Ferrand 83000 TOULON
- 8°) Monsieur FONVIELLE Thomas, domicilié 27 Rue Gourrier 83000 TOULON
- 9°) VALET Elodie Jeannine Lucienne, dont le siège social est ,Boîte Postale 14720, 98800 NOUMEA, agissant poursuites et diligences de son représentant légal
- 10°) Monsieur VALET Fabien Dominique Albert, domicilié 7 Rue Edouard Vaillant 95600 EAUBONNE
- 11°) Monsieur VALET Rudy Éric, domicilié 17 Rue Claude Cateau PK6 98800 NOUMEA
- 12°) Madame VALET Anaïs Elisabeth, domiciliée 8 Rue Tuband 98800 NOUMEA
Elisant domicile en mon Etude,

Ayant pour Avocat

Maître Valérie KEUSSEYAN-BONACINA, Avocat au Barreau de Marseille, y demeurant 12 Rue Stanislas Torrents, 13006 MARSEILLE.

A L'ENCONTRE DE :

- 1°) Monsieur BONO Daniel,
- 2°) Madame BONO Bernadette, Epouse DUBANT,
- 3°) Monsieur BONO Yohan,
- 4°) Monsieur BONO Emilien,
- 5°) Madame HUET DE FROBERVILLE Ingrid, Epouse BONO,
- 6°) Monsieur DUBANT Nicolas,
- 7°) Monsieur DUBANT Guillaume,
- 8°) Madame BONO Christel, Epouse DUBANT,
- 9°) Madame DUBANT Delphine, Epouse MILOU,
- 10°) Monsieur BONO Benjamin,
- 11°) Monsieur BONO Guilhem,
- 12°) Madame BONO Anne-Laure, Epouse ROLLET,
- 13°) Madame FONVIELLE Aurélie, Epouse RANZIERI,
- 14°) Monsieur BONO Christophe,

AGISSANT EN VERTU :

D'une ordonnance sur requête rendue par la Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE en date du 01/09/2025

Maître Stéphane FORNELLI,

Commissaire de Justice soussigné, certifie s'être transporté ce jour à 9 heures, à l'adresse suivante :

63 Traverses des Romans, 13012 MARSEILLE

Assisté de Monsieur Frédéric BAROUH, en qualité de diagnostiqueur.

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés :

En présence de Madame Geneviève, Anne-Marie BONO, épouse FONVIELLE, avec qui nous avons préalablement pris rendez-vous, nous faisons les constatations suivantes :

La propriété dans laquelle nous accédons constitue un tènement immobilier composé de deux parcelles cadastrées 871 C n°729 pour 14 ares et 63 centiares, et n°730 pour 73ares et 85 centiares.

Afin de faciliter la compréhension de notre descriptif, nous annexons pour information copie du plan cadastral sur lequel figurent les deux parcelles objet de notre accedit mais également une vue aérienne et individualisées comme suit :



- Hachurée en bleu la parcelle 729
- Hachurée en jaune la parcelle 730

Ces dernières sont accessibles par la traverse des romans au numéro 63.

PARCELLE 729

Il s'agit est un terrain complanté d'arbres et d'arbustes.
La végétation y est très abondante par endroits.

Sur cette parcelle se trouvent :

- Une maison à usage d'habitation composée d'un rez-de-chaussée et d'un rez-de-jardin
- Un abri de voiture
- Un abri de jardin





On accède à cette parcelle par le franchissement d'un portail à double battant en bois.

Le portail ouvre sur un chemin en terre desservant trois propriétés dont la propriété BONO - JOUVE située dans le chemin sur la gauche.



MAISON A USAGE D'HABITATION

Le rez-de-chaussée se compose :

- D'une entrée
- D'un WC
- D'une cuisine
- D'un dégagement
- D'une salle de bains
- De quatre chambres

I/ REZ-DE-CHAUSSEE

ENTREE

La porte palière en bois est équipée d'une serrure centrale.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée, le papier est décollé par endroits.

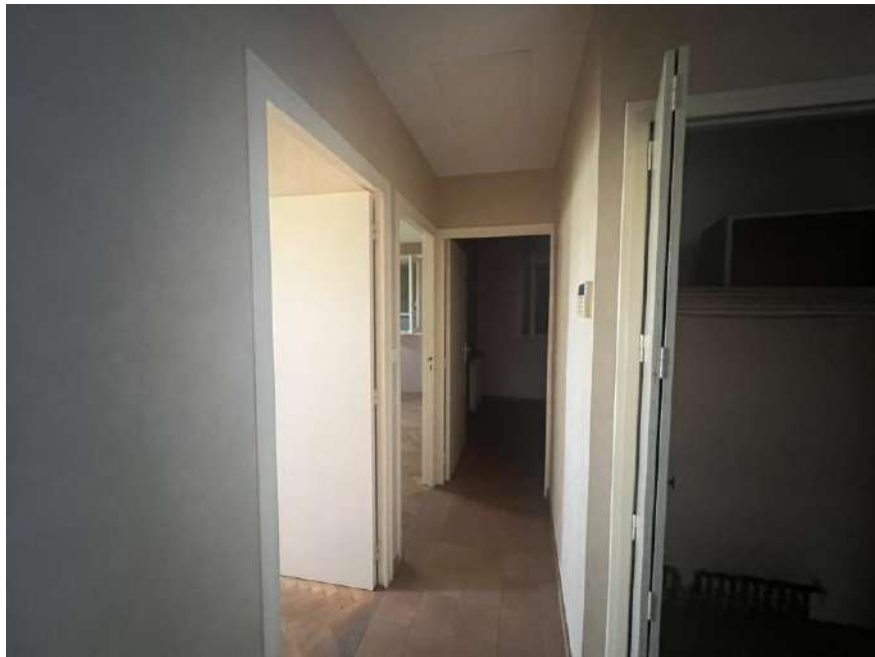
La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

La pièce est équipée :

- D'un grand placard à usage de rangement et de penderie protégé par une porte de style KZ
- D'un second placard plus petit dans lequel se trouve un tableau électrique comprenant un disjoncteur et des interrupteurs







WC

Il s'agit d'une pièce noire.

On y accède par une porte en bois.

Côté intérieur, cette porte est équipée d'un système de fermeture.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.

La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

La pièce est équipée :

- D'un radiateur
- D'une cuvette WC avec abattant, couvercle et chasse d'eau dorsale
- D'un lave-mains surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide
- D'une aération



DEGAGEMENT distribuant une salle-de-bains et une chambre mansardée

• **DEGAGEMENT**

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.
Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.
La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.
La tapisserie recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

La pièce est équipée :

- D'un radiateur
- D'un placard à usage de rangement et de penderie protégé par une porte de style KZ

La pièce est éclairée par une fenêtre à un seul battant, cadre en bois simple vitrage, protégé à l'extérieur par un volet en bois.



• **SALLE-DE-BAINS**

Accessible par une porte en bois équipée côté intérieur d'un système de fermeture.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les murs sont recouverts pour partie, d'un placage faïencé ancien mais en état d'usage ; les autres parties murales sont recouvertes d'une tapisserie ancienne et usagée.

La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

La pièce est équipée :

- D'un placard à usage de rangement avec étagères, protégé par une porte de style KZ
- D'un bidet surmonté d'un robinet mitigeur eau chaude/eau froide
- D'une baignoire équipée de sa robinetterie complète
- D'un lavabo sur pied surmonté d'un robinet mitigeur eau chaude/eau froide

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

La pièce est éclairée par une fenêtre à un seul battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par un barreaudage.



1^{ère} CHAMBRE MANSARDEE

Le sol est recouvert d'une moquette rase en très mauvais état.

Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.

Il en est de même de la tapisserie recouvrant le plafond sur lequel nous relevons par endroits des traces et auréoles d'infiltrations d'eau.

La pièce est équipée :

- D'un placard à usage de rangement et de penderie, protégé par une porte de style KZ ;
A l'intérieur, le mur du côté gauche présente d'importantes fissures.
- De deux autres placards à usage de rangement avec étagères, protégés par deux portes coulissantes

La pièce voit le jour :

- Par deux vélux
- Une petite fenêtre cadre en bois double vitrage, protégée à l'extérieur par un barreaudage

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.



2^{ème} CHAMBRE

Le sol est recouvert d'un parquet en bois massif en état d'usage mais présentant quelques traces d'usure.

Les plinthes en bois sont en état d'usage.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.

La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

La pièce est équipée :

- D'un placard à usage de rangement avec étagères protégé par une porte de style KZ

La pièce est éclairée par une fenêtre à double battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par des volets en bois.



3^{ème} CHAMBRE

Le sol est recouvert d'un parquet en bois massif en état d'usage mais présentant des traces d'usure. Les plinthes en bois sont en état d'usage.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.

La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

La pièce est éclairée par deux fenêtres à double battant, cadre en bois simple vitrage, chacune protégée à l'extérieur par des volets en bois.



4^{ème} CHAMBRE

Le sol est recouvert d'un parquet en bois massif en état d'usage mais présentant quelques traces d'usure.

Les plinthes en bois sont en état d'usage.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.

La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

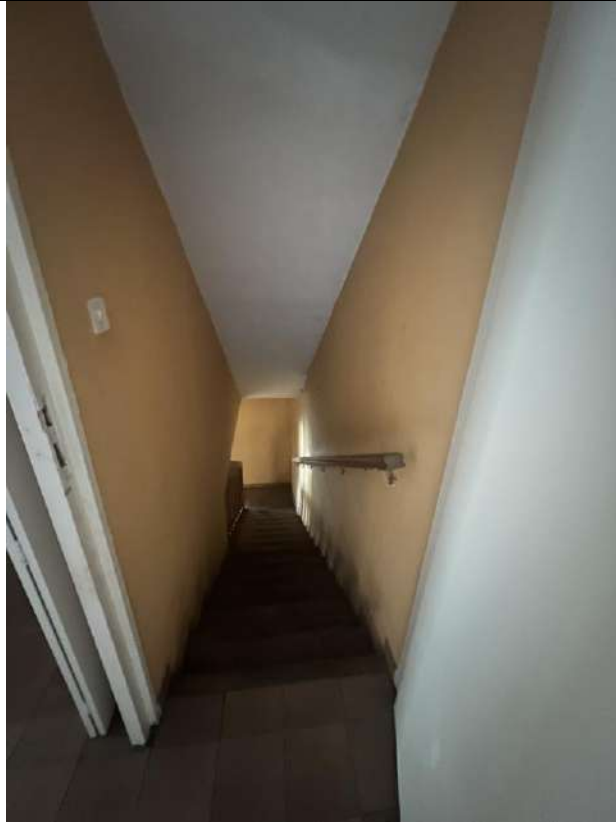
La pièce est équipée :

- D'un placard à usage de rangement et de penderie protégé par des portes de style KZ

La pièce est éclairée par une fenêtre à double battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par des volets en bois.



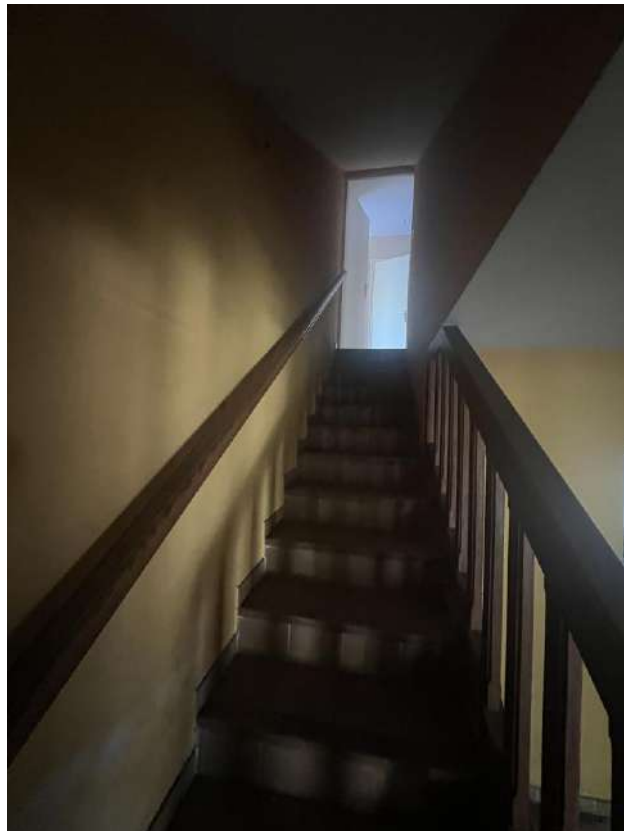
Depuis le rez-de-chaussée un escalier intérieur permet d'accéder au rez-de-jardin.



ESCALIER MENANT DU REZ-DE-CHAUSSEE AU REZ-DE-JARDIN

Les marches d'escaliers sont recouvertes d'un carrelage ancien avec nez de marches en bois.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.
Il en est de même de la peinture recouvrant le plafond.



B/ REZ DE JARDIN

Le rez-de-jardin se compose :

- D'une véranda
- D'un dégagement
- D'une buanderie
- D'un local chaudière
- D'une cuisine
- D'une salle à manger
- D'un séjour
- D'une salle d'eau avec WC

DEGAGEMENT distribuant une véranda

DEGAGEMENT

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.

La tapisserie recouvrant les murs est ancienne et usagée.

Il en est de même de la peinture recouvrant le plafond.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.



VERANDA

Accessible par le franchissement d'une porte-fenêtre vitrée, cadre en bois simple vitrage, avec châssis fixe sur le côté droit

A l'extérieur, côté véranda, cette porte-fenêtre est protégée par des volets en bois.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.

La peinture recouvrant les murs est ancienne et usagée.

Il en est de même de la peinture recouvrant le plafond dont la charpente en bois est apparente.

La pièce voit le jour par un ensemble de baies vitrées coulissantes, cadre en aluminium double vitrage.

Le chauffage de la pièce est assuré par deux radiateurs.

La pièce est équipée :

- D'une bloc évier double vasque, surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide, avec en partie basse, deux placards sous vasque protégés par des portes en bois
- De deux grands placards à usage de rangement avec étagères, protégés par des portes pliantes en bois





Cette pièce conduit à une terrasse dont le sol est recouvert d'un dallage en pierres anciennes.



BUANDERIE

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont anciennes.

Les murs sont recouverts pour partie, d'un placage faïencé ancien mais en état d'usage ; les autres parties murales sont recouvertes d'une peinture ancienne et usagée.

La peinture recouvrant le plafond sur lequel nous relevons une fissure est ancienne et usagée.

La pièce est éclairée par une fenêtre à double battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par un ensemble de barreaux en fer.

La pièce est équipée :

- D'un tableau électrique comprenant des interrupteurs
 - D'un robinet d'arrivée d'eau avec tuyau d'évacuation d'eau pour appareils électroménagers
- D'un second tableau électrique comprenant un disjoncteur



LOCAL CHAUDIERE

Il s'agit d'une pièce noire.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien.

La peinture recouvrant les murs et le plafond est ancienne et usagée.

La pièce est équipée :

- D'une chaudière de marque CHAPPEE



CUISINE

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.

La peinture recouvrant les murs est ancienne et usagée.

Il en est de même de la peinture recouvrant le plafond.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

La pièce est équipée :

- D'un ensemble de meubles de cuisine hauts et bas
- D'une hotte aspirante
- D'un bloc évier double bac surmonté d'un robinet mitigeur eau chaude/eau froide

La pièce est éclairée par deux fenêtres à double battant, cadre en bois simple vitrage, chacune protégée à l'extérieur par des volets en bois.





Cette pièce conduit à la même terrasse que la véranda.



SALLE-A-MANGER

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.

La peinture recouvrant les murs est ancienne et usagée.

La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

La pièce est éclairée :

- Par une porte-fenêtre simple battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par un volet en bois
- Par une fenêtre à double battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par des volets en bois



Cette pièce conduit à la même terrasse que la véranda.



SEJOUR communiquant avec la salle-à-manger par une ouverture dépourvue de porte

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.
Les plinthes carrelées sont anciennes mais en état d'usage.
La peinture recouvrant les murs est ancienne et usagée.
La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

La pièce est éclairée :

- Par une porte-fenêtre à simple battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par un volet en bois
- Par une fenêtre à double battant, cadre en bois simple vitrage, protégée à l'extérieur par des volets en bois.

Sous la fenêtre du côté droit, le mur présente une fissure.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur.

La pièce est équipée :

- De deux placards à usage de rangement, chacun protégé par des portes en bois
- D'une grande cheminée
- D'un espace de rangement



Cette pièce conduit à la même terrasse que la véranda, la cuisine et la salle à manger.



SALLE D'EAU AVEC WC

Il s'agit d'une pièce noire.

Accessible par une porte en bois équipée côté intérieur, d'un système de fermeture.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien mais en état d'usage.

Les murs sont recouverts pour partie, d'un placage faïencé ancien mais en état d'usage ; les autres parties murales sont recouvertes d'une peinture en état d'usage.

La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.

La pièce est équipée :

- D'une cuvette WC avec abattant sans couvercle
- D'un placard à usage de rangement protégé par deux portes. A l'intérieur se trouve un cumulus
- D'un plan deux vasques, chacune surmontée d'un robinet mitigeur eau chaude/eau froide, avec en partie basse, des placards sous vasque avec étagères et tiroirs
- D'un bidet surmonté d'un robinet mitigeur eau chaude/eau froide
- D'une cabine de douche équipée de sa robinetterie complète
- De deux miroirs chacun équipé d'une rampe de spots

Le chauffage de la pièce est assuré par deux radiateurs.





CAVE

Accessible par le franchissement d'une porte en bois équipée d'une serrure centrale.



Le sol est recouvert d'une dalle de béton à l'état brut.
Les murs sont en pierres ou recouverts d'un enduit décroulé.
La toiture est à une pente et apparente.

ABRI DE VOITURE



La toiture est à pan unique et apparente, elle est constituée d'une ossature en bois avec plaques ondulées apparentes de couleur grise.

ABRI DE JARDIN



Le sol est recouvert d'une dalle de béton à l'état brut.

Les murs sont à l'état brut.

La toiture est à une pente et apparente, elle est constituée d'une ossature bois avec plaques ondulées apparentes de couleur grise.

Est également présent sur la parcelle une citerne de gaz.



PARCELLE 730

Cette parcelle se trouve dans le prolongement de la parcelle 729.

Il s'agit d'un terrain clos par des murs et des clôtures grillagées, comptant d'arbres et d'arbustes. La végétation y est très abondante.











Sur cette parcelle se trouvent :

- Un pool house
- Une piscine
- Un cabanon de chasse
- Une citerne d'eau

POOL HOUSE





Il se compose :

- D'un grand espace
- D'une cuisine
- D'un WC
- D'un local technique piscine
- D'une pièce à usage de rangement

GRAND ESPACE

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont en état d'usage.

La peinture recouvrant les murs est ancienne et usagée.

Présence de plusieurs fissures plus ou moins prononcées sur le mur du fond.

La toiture est à deux pentes et apparente, elle est constituée d'une charpente en bois avec tuiles apparentes.



CUISINE



Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.
Les plinthes carrelées sont en état d'usage.
Les murs sont recouverts pour partie d'un placage faïencé en état d'usage.
Les autres parties murales sont recouvertes d'une peinture ancienne et usagée.
La peinture recouvrant le plafond est ancienne et usagée.
Nous dénombrons deux fissures.

La pièce est équipée :

- D'un plan de travail carrelé, dans lequel est encastré un bloc évier double bac sans robinetterie
- D'un ensemble de meubles en partie basse en mauvais état

La pièce est éclairée par une fenêtre à double battant, cadre en bois simple vitrage.



WC

Accessible par le franchissement d'une porte en bois équipée côté intérieur d'un système de fermeture.

Il s'agit d'une pièce noire.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les plinthes carrelées sont en état d'usage.

La peinture recouvrant les murs et le plafond est ancienne et usagée.

La pièce est équipée :

- D'une cuvette WC avec abattant, couvercle et chasse d'eau dorsale
- D'un lave-mains surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide
- D'une aération



LOCAL TECHNIQUE PISCINE



Accessible par le franchissement d'une porte en bois équipée côté extérieur d'un système de fermeture.

Le sol est recouvert d'une dalle de béton à l'état brut

Les murs sont à l'état brut

La toiture est à une pente et apparente, elle est constituée de tuiles avec poutres et chevrons de bois.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à un seul battant cadre en bois simple vitrage.

La pièce est équipée :

- D'une pompe de piscine
- D'un tableau électrique équipé d'une horloge de programmation
- D'une vanne multivoie regroupant les arrivées d'eau : une vanne pour les skimmers, une vanne pour la bonde de fond et une vanne pour la prise balai
- D'un filtre à sable



PIECE A USAGE DE RANGEMENT

Accessible par une ouverture sans porte



Il s'agit d'une pièce noire.

Le sol est recouvert d'une dalle de béton à l'état brut

Les murs sont à l'état brut ou recouverts d'un enduit ancien et usagé.

La toiture est à une pente et apparente, elle est constituée de tuiles avec poutres et chevrons de bois.



PISCINE

Il s'agit d'une piscine à double bassin rectangulaire bâtie.
Cette dernière est vide et présente sur un coté une fissure verticale.



CABANON DE CHASSE

Il s'agit d'une construction ancienne.

Le sol est recouvert d'une dalle de béton à l'état brut

Les murs sont à l'état brut.

La toiture est à une pente et apparente, elle est constituée de poutres en bois et plaques de fibrociment.





CITERNE D'EAU

Il s'agit d'une cuve d'eau bâtie.





TRES IMPORTANT

Les lieux sont vides et inoccupés.

Madame Geneviève BONO nous déclare que la maison est raccordée à une fosse septique et possède un forage.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur BAROUH est annexé au présent.

Il stipule une surface habitable totale de **168,43 m²**.

Monsieur BAROUH adressera directement à Maître Valérie KEUSSEYAN-BONACINA, ses diagnostics techniques.

De retour en notre étude, nous avons clôturé définitivement nos opérations à 12 heures 30 par la rédaction dudit procès-verbal descriptif, donnant lieu à la perception d'un émolument complémentaire de vacation en application des Articles A444-18 et Article A444-29 du Code de Commerce.

Nous précisons que les clichés photographiques annexés au présent ont été pris au moyen d'un appareil photos numérique, et ont été développés sur un ordinateur avec comme seuls modifications une réduction de format, les proportions étant conservées, et un éclaircissement des couleurs parfois nécessaire à la définition sur papier.

Plus rien n'étant à constater, nous avons dressé le présent Procès-Verbal pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL


Me Stéphane FORNELLI



CERTIFICAT DE SURFACE



RELEVÉ METRE

Numéro de dossier : 2509-0417-FB
Date du repérage : 24/09/2025
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 01 h 15

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Bouches-du-Rhône**
Adresse : **63 traverse des Romans**
Commune : **13012 MARSEILLE 12**
Section cadastrale **871 C, Parcelle(s)**
n° **729-730-731**
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . **INDIVISION Mr Daniel BONO, Mme Bernadette BONO épouse DUBANT, Mme Christel BONO épouse DUBANT, Mr Yohan BONO, M. Emilien BONO, Mme Ingrid HUET DE FROBERVILLE épouse BONO, Mr Nicolas DUBANT, Mr Guillaume DUBANT, Mme Delphine DUBANT épouse MILOU, Mr Christophe BONO, Mr Benjamin BONO, Mr Guilhem BONO, Mme Anne Laure BONO épouse ROLLET, Mme Aurélie FONTVEILLE épouse RANZIERI**
Adresse :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI**
(Commissaires de Justice Associés)
Adresse : **71 boulevard Oddo - Angle rue Villa**
Oddo - CS 20077
13344 MARSEILLE CEDEX 15

Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble de la propriété**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **BAROUH Frédéric**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIAGNOSTICS & EXPERTISES**
Adresse : **2332 Route de Marseille**
83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Numéro SIRET : **922403464**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**
Numéro de police et date de validité : **11065769404 - 31/12/2025**

Surface habitable en m²

Surface habitable totale : 168,43 m² (cent soixante-huit mètres carrés quarante-trois)
Surface au sol totale : 186,33 m² (cent quatre-vingt-six mètres carrés trente-trois)

Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :

**Combles/Toiture - Combles (Moyen d'accès insuffisant),
Combles/Toiture - Toiture (Hauteur trop importante)**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie habitable	Surface au sol	Commentaires
Rez-de-chaussée - Entrée	11.4	14.05	Trémie
Rez-de-chaussée - Wc	1.4	1.4	
Rez-de-chaussée - Dégagement	4.07	4.07	
Rez-de-chaussée - Salle de Bains	5.16	5.16	
Rez-de-chaussée - Chambre 1	6.53	19.23	Hauteur inférieure à 1,80m
Rez-de-chaussée - Chambre 2	10.22	10.22	
Rez-de-chaussée - Chambre 3	12.01	12.01	
Rez-de-chaussée - Chambre 4	9.28	9.28	
Rez-de-jardin - Escalier	0	2.55	Surface de marche
Rez-de-jardin - Véranda	37.8	37.8	
Rez-de-jardin - Dégagement	5.46	5.46	
Rez-de-jardin - Buanderie	3.68	3.68	
Rez-de-jardin - Local Chaudière	2.46	2.46	
Rez-de-jardin - Cuisine	10.36	10.36	
Rez-de-jardin - Salle à Manger	16.65	16.65	
Rez-de-jardin - Séjour	26.5	26.5	
Rez-de-jardin - Salle d'eau/WC	5.45	5.45	

Superficie habitable en m²:

**Surface habitable totale : 168,43 m² (cent soixante-huit mètres carrés quarante-trois)
Surface au sol totale : 186,33 m² (cent quatre-vingt-six mètres carrés trente-trois)**

Fait à **MARSEILLE 12**, le **24/09/2025**

Par : **BAROUH Frédéric**

DIAGNOSTICS ET EXPERTISES
SARL au Capital de 2 000 €
2332 Route de Marseille
83470 ST MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME
N° SIRET : 524 894 124
06 59 52 20 09

Plan de Masse

